

REUNION ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Séance du vendredi 02 décembre 2022

L'an deux mil vingt-deux, vendredi 02 décembre à vingt heures trente minutes, les membres du Conseil Municipal, légalement convoqués par convocations faites le 25 novembre 2022, se sont réunis en séance ordinaire à la Mairie sous la présidence de Monsieur David MONNIER, Maire des CORVÉES-LES-YYs.

Étaient présents : M. MONNIER David, M. LE DORLOT Patrick, M. MICHEL Edouard, M. BETOULLE Jérôme, M. BOURNISIEEN Joël, Mme NANTEUIL Nadine, Mme CLAY Monique.

Était absente excusée : Mme MULLER Sophie (pouvoir Mme Nanteuil Nadine)

Était absente : Mme FOSSEPREZ Emilie, M. LEKEUX Clément

Secrétaire de séance : Mme NANTEUIL Nadine

Présents : 7 Votants : 8 Absents : 2

Délibération 2022/36 : Délibération pour l'attribution des subventions aux associations

Monsieur le Maire, afin de soutenir les associations de la commune, propose au Conseil Municipal de délibérer sur les attributions, ci-dessous :

- Association « Notre Église » : 275,00 €
- Association « La Cédille » : 275,00 €
- Association des Anciens Combattants : 150,00 €

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, le Conseil Municipal accorde les attributions de subventions suivantes :

- **Association « Notre Église » : 275,00 €**
- **Association « La Cédille » : 275,00 €**
- **Association des Anciens Combattants : 150,00 €**

Pour : 8 Contre : 0 Abstentions : 0

Pour extrait certifié conforme au registre,
Le 02 décembre 2022
Le Maire, David MONNIER

Certifié exécutoire compte tenu de
la transmission en sous-préfecture
le 06 décembre 2022
et la publication le 06 décembre
2022.
Le Maire, David MONNIER